

Bilan du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Enfants-du-Monde

Date: 2022-05-31.

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire et secondaire se dote d'un **plan de lutte contre l'intimidation et la violence**. Notre plan de lutte a été actualisé et approuvé par le conseil d'établissement le 2022-06-13. Un dépliant qui résume le plan de lutte de l'école est disponible enfantsdumonde.ecolesaintlaurent.ca et vous pouvez trouver la version intégrale du plan de lutte sur notre site internet.

La direction

Actions réalisées en 2021-2022:

Sondage -Questionnaire : La sécurité de l'école; élève du 2e et 3e cycle; Sondage- Questionnaire : Trousse d'intervention pour le bien-être des jeunes élèves; élèves du 1er cycle- classe accueil; Mise à jour du procédures d'intervention

Soutien aux comportements positifs, programme de prévention « Les Aventuriers »; Deux ateliers de présentation par la responsable du CSSMB aux parents *expliquant le SCP (soutien aux comportements positifs) et comment intervenir, à la maison, auprès des enfants.*

Ambassadeurs SCP lors des récréations du 2e et 3e cycle : Élèves qui remettent une carte privilège à des élèves qui démontrent les comportements attendus lors des récréations.

Groupes d'habiletés sociales pour les élèves de 5e année; Ateliers de prévention contre la violence et l'intimidation dans des groupes ciblés (4 à 5 ateliers par classe) animés par la psychoéducatrice; Ateliers sur les compétences socio-émotionnelles pour le préscolaire (5 ateliers par classe) animés par TES et psychoéducatrice.; Groupe de soutien pour la gestion de l'anxiété et du stress pour des élèves ciblés 92e à 6e année) Animation ateliers *Gang de choix* pour les 6e année (visite de l'agente socio-communautaire) Achats de matériel pour les récréations (automne et hiver); Amène ton parent aux théâtre pour des élèves de 5e année

Formation aux surveillants des récréation : Surveillance active et bienveillante

Impacts de nos actions :

- Renforcement des liens entre la famille et l'école.
- 95,1% de nos élèves répondent à l'intervention de palier 1.
- Diminution de 40% des comportements signalés dans le baromètre.
- Utilisation du langage commun pour les intervenants et les élèves.
- Les ateliers de prévention ont permis de maintenir un climat sain et sécuritaire pour les élèves.

Actions prévues pour 2022-2023 :

- Clarifier la procédure de signalement de situation de violence et/ou intimidation
- Création d'un onglet sur TEAMS pour faciliter l'accès à la documentation et la signalisation.
- Animations ateliers « Hors-piste » : préscolaire et en 1ère année
- Afficher les étapes pour la résolution de conflit : cour de récréation, gymnase, etc.
- Mise en place, dès le début de l'année scolaire, de l'horaire des animations d'ateliers des habiletés sociales.
- Toutes les actions de prévention nommées pour l'année 2021-2022 seront mises en place.
- Revoir le guide de l'intervenant SCP au début de l'année scolaire (code de vie) et des procédures



Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (art. 83.1, LIP).

Le présent document a pour but de faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève de cette évaluation (art. 83,1, LIP).

Il s'agit donc d'un résumé de la mise à jour de notre plan de lutte.

Soyez assurés qu'il est prioritaire pour l'ensemble de l'équipe-école que les enfants évoluent dans un milieu sain et sécuritaire.

Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (art. 13, LIP).

Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (art. 13, LIP).